

DEMANDE DE RÉORIENTATION INTERNE 2023/2024

à renvoyer ou à remettre à votre scolarité administrative **avant le 13 octobre 2023**

NOM : Prénom :

Numéro d'étudiant : Courriel :

inscrit-e en (année, mention, parcours) :

désire se réorienter pour l'année universitaire 2023 - 2024 en (année, mention, parcours) :
.....

Date :

Signature de l'étudiant

Joindre : - copies des relevés de notes de l'année en cours et des années antérieures
- lettre de motivation

AVIS PEDAGOGIQUE

(à compléter par le Responsable de la commission pédagogique du nouveau parcours)

Favorable

Défavorable : Motif :

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS PROPOSEE (Année, Semestre, U.E., E.C., ...):

ANCIENNE MENTION ET PARCOURS			NOUVELLE MENTION ET PARCOURS (si avis favorable)		
Libellé (Année, Semestre, U.E., E.C., ...)	Note	Crédits	Libellé (Année, Semestre, U.E., E.C., ...)	Note	Crédits

Chambéry, le

Signature du Responsable

DECISION DU PRESIDENT

Favorable

Défavorable : Motif :

Chambéry, le

Signature du Président de l'Université

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la réalisation de votre inscription administrative par L'Université Savoie Mont blanc qui est responsable de traitement dans le cadre de l'exercice de sa mission d'intérêt public. Ces informations seront conservées pendant la durée de votre inscription auprès de notre établissement augmentée d'une période de 2 ans. Elles pourront être transmises en interne à l'ensemble des services susceptibles d'intervenir dans la gestion de votre scolarité et notamment la Direction des Etudes et de la vie étudiante. Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union Européenne.
Conformément à la réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement et un droit à la portabilité le cas échéant, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante cil@grenet.fr ou auprès de la scolarité à scolarite.centrale@univ-smb.fr. Vous disposez également d'un droit de saisir à tout moment l'autorité compétente en matière de données à caractère personnel à savoir en France, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Voies et délais de recours

Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification en déposant :

soit un recours gracieux auprès du Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

soit un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours gracieux, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction par courrier ou par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr